

## **Le gouvernement français doit refuser le soutien économique aux criminels de guerre !**

Du 15 au 19 juin 2026 se tiendra, au parc des expositions de Villepinte, en France, le plus grand salon de l'armement au monde, Eurosatory.

Parmi les acteurs du secteur militaire qui s'y retrouvent, trente sociétés israéliennes sont inscrites pour exposer et vendre de l'armement. Depuis le début de l'offensive sur Gaza, la participation d'Israël aux différents salons d'armement français, dont celui du Bourget, est légitimement remise en question.

Nos organisations ne se satisfont pas de la décision du gouvernement de ne permettre l'accès au salon qu'aux exposants israéliens présentant des systèmes de défense antibalistique et antiaérienne. En effet, accueillir des sociétés complices de génocide est en soi inacceptable, même si elles n'ont plus le droit de présenter leurs armes offensives. Quid par exemple des drones, qui ont participé depuis plus de trois ans au génocide à Gaza, aux massacres et destruction en Cisjordanie et au Liban ?

Autoriser ces sociétés israéliennes à participer à Eurosatory, c'est continuer d'alimenter la machine de guerre, mais aussi légitimer et récompenser les exactions commises par l'armée israélienne à Gaza, en Cisjordanie, au Liban et ailleurs.

La France se doit de respecter le Traité sur le commerce des armes qu'elle a signé en 2014 et « ne pas autoriser le transfert d'armes classiques si elle a connaissance, lors de l'autorisation, que ces armes ou ces biens pourraient servir à commettre un génocide, des crimes contre l'humanité [...] ou d'autres crimes de guerre [...] ». »

Comme tous les États membres de l'Onu, elle doit se conformer aux obligations édictées par la Cour internationale de Justice et l'Assemblée générale des Nations unies, notamment sur l'occupation illégale des territoires occupés : elle doit mettre fin à la fourniture ou au transfert d'armes, de munitions ou de matériel connexe à Israël. En vertu de son statut de membre permanent du conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies, elle a des obligations particulières en matière de respect du droit international, et elle doit cesser d'aider au financement de l'industrie militaire israélienne, sous quelque forme que ce soit.

Nos organisations demandent instamment au gouvernement français de s'opposer à cette démonstration de militarisme mortifère et de refuser d'être complice des massacres en cours en interdisant la participation de ces sociétés israéliennes au salon Eurosatory. Lors de la dernière édition du salon en 2024, les mobilisations et la pression populaire avaient d'ailleurs conduit à l'absence totale des 74 stands israéliens qui étaient initialement annoncés.